

26 MAI 2022

Examens du 2^{ème} Semestre (2021-2022)

PROTOCOLE SANITAIRE

1- A L'entrée de l'Ecole

- Assurer l'accès des étudiants dans le strict respect de la distanciation physique de 1 mètre au moins.
- Les étudiants doivent se désinfecter les mains par des solutions hydro-alcooliques mises à leur disposition avant d'accéder aux salles d'examen,
- Procéder, tous les jours, à l'identification des cas suspects en prenant la température de manière systématique.
- Imposer le port du masque pendant toute la période passée à l'intérieur de l'Ecole.
- En cas de symptômes (Fièvre, toux, difficulté respiratoire, fatigue), isoler l'étudiant dans la salle dédiée pour passer l'examen.
- En cas d'absence de symptômes, l'étudiant rejoint la salle d'examen qui lui a été désignée .

2- Mesures préventives pour les enseignants

- Porter un masque de protection.
- Se laver régulièrement les mains par des solutions hydro-alcooliques
- Respecter la distance de 2m au moins.
- Eviter le contact direct avec les étudiants : **Ne pas distribuer les sujets d'examen aux étudiants de main en main et favoriser le self-service.**

Exemple : Déposer le sujet sur une surface où l'étudiant peut le récupérer ; adopter le même procédé lors de la récupération des feuilles de copies.

3- Cas détectés au cours de la période d'examen

Les cas confirmés et les contacts proches sont tenus de :

- Informer la Direction de l'Ecole.
- Se mettre en confinement sanitaire, jusqu'à guérison.
- Ne pas revenir à l'Ecole sauf munis d'un certificat délivré par les services sanitaires justifiant leur absence et attestant leur guérison.

4- Recommandations générales

- Le port du masque est obligatoire pour tous les étudiants et le personnel administratif.
- Les étudiants sont tenus de se présenter, une heure au moins, avant le démarrage des épreuves d'examen.
- Aérer régulièrement les salles d'examen en ouvrant les fenêtres.
- Nettoyer et désinfecter les salles d'examen et les espaces et blocs sanitaires au moins 2 fois par jour et notamment entre les séances d'examen.
- Les étudiants doivent se laver, régulièrement les mains par des solutions hydro-alcooliques ou à l'eau et au savon.
- Respecter, strictement, la distanciation physique de 1 m au moins
- **A la fin de chaque épreuve, les étudiants sont tenus de quitter l'enceinte de l'école afin d'éviter les rassemblements considérés comme source majeure de contamination par le coronavirus.**

